

Jeu Maisons d'en Flandre / SHAFT

1. Présentation du jeu

La marque Maisons d'en Flandre organise un jeu, gratuit, sans obligation d'achat, ouvert à toute personne physique de 18 ans et plus.

60 tickets pour jouer au badminton ou au Padel au club « le SHAFT » – 4 rue du Professeur Langevin à Lille sont mis en jeu.

2. Conditions de participation

Pour participer, il suffit de remplir un formulaire en renseignant obligatoirement : nom, prénom, adresse e-mail, sur la page internet du site Maisons d'en Flandre www.maisonsdenflandre.com

3. Modalités de participation

La participation au jeu se fait exclusivement à partir de la page internet dédiée au jeu sur le site internet www.maisonsdenflandre.com, au plus tard le 08/01/2018 à 15h.

Seules les participations comportant toutes les informations demandées seront prises en considération. Un tirage au sort désignera les gagnants des lots. Une seule dotation par foyer (même adresse).

Les 10 gagnants seront informés par mail et devront se rendre au SHAFT à Lille pour créer leur compte et recevoir leurs tickets avant le 01/02/2018.

4. Gains

60 tickets sont à gagner, 10 gagnants seront tirés au sort. Chaque gagnant recevra 6 tickets pour jouer en équipe (2 à 4 joueurs).

Les lots ne pourront donner lieu à la remise de leur contre-valeur en monnaie, à leur remplacement ou échange pour quelle que raison que ce soit.

5. Exclusions

Ne seront pas pris en compte les participations ne répondant pas aux conditions ci-avant.

6. Responsabilités

Les décisions du jury sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours. En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de reporter ou d'annuler le jeu.

7. Obligations

La participation à ce jeu implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera tranchée par les organisateurs.